



**PROCÈS-VERBAL DE LA
298^e RÉUNION DU CONSEIL SYNDICAL
tenue le jeudi 24 mars 2016 à 11 h 45
Ancien fumoir de l'UQTR**

Présences — Absences

Départements	Délégué (e) s	Présent	Absent
Anatomie	Denis Boire	P	
Biologie médicale	Michel Cyr	P	
Chimie, biochimie et physique	François Brouillette	P	
Chimie, biochimie et physique	Pierre Benard		A
Chiropratique	Marcel Veilleux	P	
Chiropratique	Christian Linard	P	
Ergothérapie	Ginette Aubin	P	
Ergothérapie	Nancy Baril	P	
Études en loisir, culture et tourisme	Romain Roult		A*
Finance et économie	Foued Chihi		A
Génie chimique	James Agbèbavi	P	
Génie électrique et informatique	Loïc Boulon	P	
Génie industriel	François Gauthier	P	
Génie mécanique	Lotfi Toubal	P	
Gestion des ressources humaines	Armel Brice Adanhounme	P	
Langues modernes et traduction	Mariane Gazaille	P	
Lettres et communication sociale	Johanne Prud'homme	P	
Management	Cécile Fonrouge		A
Mathématiques et informatique	Amar Bensaber Boucif		A
Mathématiques et informatique	Alain Goupil	P	
Orthophonie	Marianne Paul	P	
Philosophie et des arts	Jean-Paul Martel	P	
Philosophie et des arts	Marie-Josée Plouffe		A
Psychoéducation	Lyne Douville	P	
Psychoéducation	Charles Viau-Quesnel	P	
Psychologie	Michael Cantinotti	P	
Psychologie	Yvan Leroux	P	
Sciences comptables	Daphné Drouin	P	
Sciences comptables	Mireille Dubé	P	
Sciences de l'activité physique	Vincent Cantin	P	
Sciences de l'activité physique	Émilie Lachance	P	
Sciences de l'éducation	France Beaumier	P	
Sciences de l'éducation	Ghyslain Parent	P	
Sciences de l'environnement	Vincent Maire	P	
Sciences de l'environnement	Guy Samson	P	
Sciences humaines	Marise Bachand		A
Sciences infirmières	Liette St-Pierre		A
Sciences infirmières	Éric Ahern		A
Comité exécutif	Officiers	Présent	Absent
Ismail Biskri	Président	P	
René Lesage	VPRT	P	
Monique Cadrin	VPAS	P	
Adel Omar Dhamane	VPAU	P	
Diane Saint-Laurent	VPSC	P	
Sylvain Beaudry	Trésorier	P	
Jocelyn Perreault	Secrétaire	P	

**Ces délégués ont informé le secrétariat de leur absence.*

Le professeur Jocelyn Perreault, secrétaire, anime la rencontre et Alain Gamelin, conseiller aux affaires universitaires, agit à titre de secrétaire.

CS-298-24-03-16-01 Mot de bienvenue du président

Le président souhaite la bienvenue aux délégués et les remercie de leur présence.

CS-298-24-03-16-02 Vérification du quorum

Le président déclare l'assemblée ouverte puisque le quorum de 30 % des délégués syndicaux prévu à l'article 37 des statuts du SPPUQTR est atteint.

Il signale que l'avis de convocation a été expédié dans les délais prescrits.

Il termine en confiant l'animation de la rencontre au professeur Jocelyn Perreault, secrétaire du comité exécutif.

Le professeur Perreault signale qu'il s'agit de la dernière réunion du conseil syndical où il agira à titre de secrétaire puisqu'il n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat.

CS-298-24-03-16-03 Adoption de l'ordre du jour

L'animatrice présente le projet d'ordre du jour et invite les délégués, si nécessaire, à ajouter des points à affaires nouvelles.

1. Mot de bienvenue du Président
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Réduction temporaire des coûts de la convention collective
5. Rapport du comité des relations de travail
6. Dépôt du rapport annuel 2015-2016 du Syndicat
7. **Tribune des délégués et des déléguées**
8. Adoption du procès-verbal de la 297^e réunion du conseil syndical
9. Suites à donner aux réunions du comité exécutif et du conseil syndical
10. Information et dépôt de documents :
 - 10.1. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif : 522^e, 523^e, 524^e et 525^e réunions
 - 10.2. Dépôt de l'agenda syndical d'avril 2016
 - 10.3. Rapport sur les dossiers de la FQPPU
11. Affaires nouvelles
12. Date de la prochaine rencontre : 28 avril 2016
13. Levée de l'assemblée

Sur motion dûment proposée par le comité exécutif et appuyée par le professeur Ghyslain Parent, délégué du Département des sciences de l'éducation, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 298^e réunion du conseil syndical.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CS-298-24-03-16-04 Réduction temporaire des coûts de la convention collective

L'animatrice invite le VPRT à présenter le point.

Le VPRT présente chacune des propositions et des contrepropositions sur la réduction des coûts de la convention collective depuis le mois de décembre 2015.

À la fin de la présentation, le VPRT invite les délégués à faire le point sur le cheminement de ce dossier.

Après avoir entendu les remarques des délégués, le VPRT indique que le comité exécutif souhaiterait connaître l'avis du conseil syndical sur la poursuite des discussions malgré la résolution du conseil du 25 février dernier.

Le VPRT présente donc aux délégués une résolution du comité exécutif invitant à la poursuite des discussions.

L'animateur fait lecture du projet de résolution :

- CONSIDÉRANT la volonté du Syndicat de ne pas ouvrir la convention collective au 1^{er} juin 2016;
- CONSIDÉRANT la situation financière difficile de l'UQTR;
- CONSIDÉRANT les discussions tenues depuis décembre 2015 sur la réduction temporaire des coûts de la convention collective des professeurs;
- CONSIDÉRANT la dernière proposition de la Direction de l'UQTR;
- CONSIDÉRANT la résolution du conseil syndical du 25 février mettant fin aux discussions le 3 mars;
- CONSIDÉRANT la volonté du Syndicat de relancer les discussions;
- CONSIDÉRANT la recommandation des membres du comité exécutif;

Sur proposition du comité exécutif, appuyée par la professeure Marianne Paul, déléguée du Département d'orthophonie, il est résolu :

D'acheminer à la Direction de l'UQTR une nouvelle proposition d'entente sur la réduction temporaire des coûts de la convention collective.

La professeure Manon Beaumier, déléguée du Département des sciences de l'éducation, appuyée par le professeur Marcel Veilleux, délégué du Département de chiropratique, propose de changer le libellé de la résolution par celui-ci :

De poursuivre les discussions avec la Direction de l'UQTR sur la réduction temporaire des coûts de la convention collective des professeurs de l'UQTR.

Constatant qu'il n'y a pas de demande de vote sur la proposition d'amendement, l'animateur considère la proposition d'amendement adoptée. Il invite ensuite les délégués à se prononcer sur la proposition initiale telle qu'amendée.

- CONSIDÉRANT la volonté du Syndicat de ne pas ouvrir la convention collective au 1^{er} juin 2016;
- CONSIDÉRANT la situation financière difficile de l'UQTR;
- CONSIDÉRANT les discussions tenues depuis décembre 2015 sur la réduction temporaire des coûts de la convention collective des professeurs;
- CONSIDÉRANT la dernière proposition de la Direction de l'UQTR;
- CONSIDÉRANT la résolution du conseil syndical du 25 février mettant fin aux discussions le 3 mars;
- CONSIDÉRANT la volonté du Syndicat de relancer les discussions;
- CONSIDÉRANT la recommandation des membres du comité exécutif;

Sur proposition du comité exécutif, appuyée par la professeure Marianne Paul, déléguée du Département d'orthophonie, il est résolu :

De poursuivre les discussions avec la Direction de l'UQTR sur la réduction temporaire des coûts de la convention collective des professeurs de l'UQTR.

Constatant qu'il n'y a pas de demande de vote sur la proposition principale, l'animateur considère la proposition adoptée à l'unanimité.

Le VPRT remercie les délégués de leur confiance et introduit un projet de résolution faisant référence à une contreproposition que le Syndicat pourrait faire parvenir à la Direction de l'UQTR pour faire suite à leur proposition du 1^{er} mars dernier :

CONSIDÉRANT	la volonté du Syndicat de ne pas ouvrir la convention collective au 1 ^{er} juin 2016;
CONSIDÉRANT	la situation financière difficile de l'UQTR;
CONSIDÉRANT	les discussions tenues depuis décembre 2015 sur la réduction temporaire des coûts de la convention collective des professeurs;
CONSIDÉRANT	la dernière proposition de la Direction de l'UQTR;
CONSIDÉRANT	la résolution du conseil syndical du 25 février mettant fin aux discussions le 3 mars;
CONSIDÉRANT	la volonté du Syndicat de relancer les discussions;
CONSIDÉRANT	la recommandation des membres du comité exécutif;

Sur proposition du comité exécutif, appuyée par le professeur Armel Brice Adanhounme du Département de gestion des ressources humaines, il est résolu :

D'acheminer à la Direction de l'UQTR une nouvelle proposition d'entente sur la réduction temporaire des coûts de la convention collective selon les balises suivantes :

1. D'accepter le partage (60 % pour l'UQTR et 40 % pour le développement de la recherche) des économies réelles reliées au déplaçonnement des cours en supplément de tâche;
2. D'accepter de retirer les fonds départementaux de recherche dans la liste des outils proposés pour le développement de la recherche;
3. De maintenir à 5 600 \$ la rémunération versée pour les cours en supplément de tâche pour les années 2016-2017 et 2017-2018;
4. De retirer complètement de la proposition syndicale l'embauche des professeurs au 1^{er} décembre plutôt qu'au 1^{er} juin et de poursuivre les démarches reliées au grief déposé sur la question;
5. De fixer temporairement à 445 postes le plancher d'emploi pour les années 2016-2017 et 2017-2018;
6. D'accepter le partage (55 % pour l'UQTR et 45 % pour le développement de la recherche) des économies réelles reliées au gel temporaire du plancher d'emploi pour les années 2016-2017 et 2017-2018;
7. De réitérer que les économies réalisées au point 6 par le gel du plancher d'emploi doivent être versées, selon le choix du professeur, en un montant forfaitaire ou au fonds départemental de recherche de son département.
8. De convenir qu'une entente avec la Direction est conditionnelle au report de la réouverture de la convention collective au 1^{er} juin 2016.

Une demande de vote sur la résolution étant formulée, l'animateur invite les délégués à se prononcer, à main levée, sur le projet de résolution.

Après décompte, l'animateur constate que tous les délégués ont voté favorablement à la résolution et confirme son adoption unanime.

CS-298-24-03-16-05 Rapport du comité des relations de travail

L'animateur invite le VPRT à présenter le point.

Le VPRT présente les trois dossiers qui ont récemment interpellé le comité des relations de travail

Lettre d'entente pour cours en ligne à EIF à la demande du DGAAP

La Doyenne souhaiterait qu'un cours en ligne offert à l'École internationale de français par un professeur soit rémunéré sur une autre base que celle prévue dans les départements. La Direction souhaiterait signer une lettre d'entente pour confirmer la situation.

Le comité exécutif a refusé de favoriser un professeur en particulier au détriment de l'ensemble des autres.

Non-remboursement des frais de scolarité dans les perfectionnements ad hoc en raison de délais

Le VPRT a mentionné que le Syndicat traite actuellement quelques dossiers de professeur qui se sont vu refuser le remboursement de leurs dépenses de perfectionnement sous prétexte de ne pas avoir respecté la procédure et les délais fixés par le service des finances.

Après vérification, le CRT a constaté qu'il n'y avait pas de délai fixé dans le mémo expédié aux professeurs.

Le CRT a demandé la liste des noms des professeurs qui ont essuyé un refus pour les mêmes raisons.

Remboursement des ordinateurs CADO achetés avec l'annexe C pendant le moratoire

Le VPRT précise que le remboursement pour les ordinateurs achetés par les professeurs à partir du fonds départemental de recherche sera de l'ordre de 1 082 \$ (valeur des ordinateurs avant le moratoire) plutôt que de 725 \$ (valeur des ordinateurs après le moratoire).

Utilisation du site « Info-Budget » de l'UQTR à des fins de négociation

Le VPRT précise que le CRT s'inquiète des commentaires formulés sur le site Info-Budget de l'UQTR qui concernent directement des clauses de la convention collective.

Il rappelle qu'un employeur ne peut discuter des conditions de travail directement avec les membres d'un syndicat.

CS-298-24-03-16-06 Dépôt du rapport annuel 2015-2016 du Syndicat

L'animateur indique que les délégués ont reçu le dernier numéro du bulletin Le point d'ancre (vol. 18 nos 5) qui contient le rapport de l'année 2015-2016 du Syndicat.

Il invite les délégués à adresser leurs questions aux officiers concernés.

CS-298-24-03-16-07 Tribune des délégués et des déléguées

L'animateur invite les délégués à faire part des questions soulevées par leurs collègues ou à signaler les événements qui ont marqué le développement de leur département au cours des derniers mois. Les délégués abordent la question des nouveaux gabarits des plans de cours, les commentaires du nouveau recteur sur la réduction du plancher d'emploi et les conditions de la convention collective des chargés de cours.

CS-298-24-03-16-08 Adoption du procès-verbal de la 297^e réunion du conseil syndical

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la 297^e réunion du conseil syndical tenue le 25 février 2016 et avoir suggéré quelques corrections, les délégués confirment la conformité.

Sur motion dûment proposée par le professeur Alain Goupil, délégué du Département de mathématiques et informatique, appuyée par le professeur Marcel Veilleux, délégué du Département de chiropratique, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 297^e réunion du conseil syndical du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR).

CS-298-24-03-16-09 Suites à donner aux réunions du comité exécutif et du conseil syndical

L'animateur attire l'attention des délégués sur les nouveaux points ajoutés aux suites à donner aux réunions du comité exécutif et du conseil syndical :

1. Inviter la doyenne Parissier à donner un dîner-conférence sur les cours en ligne à l'UQTR
2. Soumettre à l'arbitrage le dossier de refus de promotion d'un professeur
3. Demander à la Direction la diffusion web de la rencontre avec les directions académiques sur les compressions budgétaires.

CS-298-24-03-16-10 Information et dépôt de documents

10.1. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif : 522^e, 523^e, 524^e et 525^e réunions

L'animateur attire l'attention des membres sur les procès-verbaux des 522^e, 523^e, 524^e et 525^e réunions du comité exécutif tenues les 4, 10, 18 et 23 février 2016.

10.2. Dépôt de l'agenda syndical du mois d'avril 2016

L'animateur invite les délégués à prendre note des éléments de l'agenda syndical du mois d'avril 2016.

10.3. Rapport sur les dossiers de la FQPPU

Le trésorier du Syndicat, qui est aussi trésorier de la Fédération québécoise des professeures et des professeurs d'université (FQPPU), signale les principaux dossiers traités par la Fédération au cours des derniers mois.

Comité exécutif du 14 mars

- Démission de la vice-présidente
- Sondage sur la subvention de recherche minimum garantie
- Programme complet du colloque ACFAS 9 et 10 mai
- Préparation du CF d'avril (lancement du 4^e fascicule, vie syndicale multi-campus, création d'un comité de travail sur la gestion des universités, budget 2016-2017
- Préparation du Forum social mondial, août 2016

Depuis la dernière réunion du comité exécutif

- 17 mars : lettre ouverte dans le Devoir signée par la FQPPU et les syndicats membres dénonçant les compressions dans le financement des universités
- Communiqués de presse en réaction aux budgets provincial et fédéral

Activités prévues pour le mois d'avril

- Formation sur le harcèlement psychologique entre collègues : 7 et 8 avril
- Conseil fédéral 21 et 22 avril

CS-298-24-03-16-11 Affaires nouvelles

Aucune question discutée à ce point.

CS-298-24-03-16-12 Date de la prochaine réunion

La date de la prochaine réunion du conseil syndical est fixée au jeudi 28 avril 2016.

CS-298-24-03-16-13 Levée de l'assemblée.

La séance est levée à 15 h 40.

Le président

L'animateur et secrétaire

Original signé

Original signé

Ismail Biskri

Jocelyn D. Perreault